

30 avr 2004 -17:00

Appartient à [Conseil des Ministres du 30 avril 2004](#)

Politique des grandes villes

Sur proposition de Mme Marie Arena, Ministre de la Fonction publique, de l'Intégration sociale et de la Politique des grandes villes, le Conseil des Ministres a approuvé le contenu des projets de conventions conclues avec les villes d'Anvers, Liège et la commune de Schaerbeek, dans le cadre de la Politique urbaine.

Sur proposition de Mme Marie Arena, Ministre de la Fonction publique, de l'Intégration sociale et de la Politique des grandes villes, le Conseil des Ministres a approuvé le contenu des projets de conventions conclues avec les villes d'Anvers, Liège et la commune de Schaerbeek, dans le cadre de la Politique urbaine.

Les contrats 2004 avec les villes et communes concernées s'élèvent à :- Anvers : 10.157.941 euros,- Liège : 4.255.730 euros,- Schaerbeek : 2.115.304 euros. Pour rappel, le programme "Politique des Grandes Villes" 2004 est basé sur trois axes :- améliorer la vie quotidienne dans les quartiers et offrir une perspective à chacun,- améliorer le cadre de vie urbain dans les quartiers en difficultés,- ancrer le quartier dans l'agglomération urbaine.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe